**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT**

**TERMES DE RÉFÉRENCES**

***Projet de Gestion Intégrée des Ressources Naturelles dans le Paysage du Bafing-Falémé***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **I. Information sur la position** | | |
| **Service attendu :** | | **Elaboration d’un plan d’Aménagement et de Gestion du Paysage Bafing-Falémé** |
| **Type de contrat :** | | Contrat de service |
| **Niveau du (des) Poste (s) ou Prestation (Local ou International)** | | Prestation Internationale |
| **Lieu d'affectation** | | Labé avec des déplacements à Conakry et dans la zone d’intervention du projet (préfectures de Mali, Koubia, Tougué, Dinguiraye, Mamou, Siguiri) |
| **Date de clôture des offres :** | | 15 août 2021. |
| **Date estimative de démarrage de la mission**: | | Immédiate |
| **Durée du contrat** | | 100 jours ouvrables dont 60 jours sur le terrain en deux missions. |
| **II. Contexte et Objectif** | | |
| La Guinée a bénéficié d’un financement du FEM à travers le fond STAR (Système Transparent d’Allocation des Ressources), pour la mise en œuvre d’un projet intitulé : Gestion intégrée des ressources naturelles dans le paysage du Bafing-Falémé. L’objectif de ce projet est de promouvoir une gestion intégrée et durable des ressources naturelles en introduisant une approche paysagère, en créant et opérationnalisant une grappe d’aires protégées (parc national de Moyen-Bafing, réserve faunique et forêts communautaires) le long des cours d’eau Bafing et Falémé ; et en établissant des écovillages autour des aires protégées. Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre quatre composantes : (i) la gestion intégrée du paysage du Bafing-Falémé, (ii) l’opérationnalisation de la gestion des aires protégées et des zones tampons du Bafing-Falémé, (iii) la mise en place du modèle d’écovillage dans le paysage du Bafing-Falémé, (iv) l’intégration de la dimension du genre et de la gestion des connaissances.  Pour faciliter la mise en œuvre des activités, plusieurs études sont programmées par le projet dont entre autres : les études sur la situation de référence du paysage et celles des écovillages, l’étude d’impact du covid-19 sur le projet, la capitalisation des meilleures techniques et technologies de gestion durable des terres et des ressources de la biodiversité, les inventaires de faune, de flore et de végétation, les ressources socio-économiques, l’évaluation environnementale stratégique pour alimenter le plan de gestion du paysage.  C’est dans ce cadre que le projet cherche à recruter un(e) consultant(e) international(e) pour coordonner les études initiales et appuyer l’élaboration du Plan de Gestion du Paysage du Bafing-Falémé assorti d’un plan d’action prioritaire de mise en œuvre. Les étapes de l’élaboration de ce plan et de la réalisation de son évaluation environnementale strategique sont definies dans la feuille de route élaborée à cet effet. | | |
| **III. Résultats attendus** | | |
| Les principaux résultats attendus se présentent comme suit :   * L’assurance qualité des études techniques et socio-économiques en cours et à réaliser dans le cadre de la préparation du plan d’aménagement et de gestion (PAG) du paysage est assurée ; * Les orientations cadres établissant des mesures de cohabitation entre les initiatives de développement et de conservation notamment l’exploitation minière, la construction d’infrastructures hydro énergétiques (barrages de Koukoutamba, de Bouréya et de Sambagalo), l’implantation d’infrastructures de transport d’énergie et de minerais sont définis comme éléments du PAGdu paysage du Bafing Falémé ; * Les mesures cadres harmonisées de réinstallation et de compensation des personnes affectées par les projets de développement et de conservation dans l’ensemble du paysage du Bafing Falémé élaborées dans le cadre de l’EES conformément aux standards de l’IFC sont prises en compte dans le PAGdu paysage ; * Un PAG du paysage du Bafing-Falémé assorti du zonage, des mesures de cohabitation, d’un plan d’actions prioritaires de mise en œuvre avec une approche dynamique et participative est élaboré et approuvé par les parties prenantes ; * Un plan d’actions prioritaires de mise en œuvre du plan de gestion du paysage avec un portefeuille de microprojets prioritaires spécifiques à chaque zone est élaboré et approuvé par les parties prenantes ; * Un dispositif institutionnel opérationnel de mise en œuvre du plan d’actions prioritaires est mis en place et fonctionne à travers le renforcement des capacités des acteurs régionaux, préfectoraux et communaux dans la prise en compte du plan de cohabitation ; * Un plan de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PAG est disponible ; * Un rapport d’activité définitif intégrant les recommandations pertinentes sur la mise en œuvre des activités est disponible. | | |
| **IV. Fonctions et responsabilités** | | |
| Sous la supervision du Chargé de Programme Environnement, et en étroite collaboration avec la Commission Interministérielle de Concertation pour le Moyen Bafing (CICMB), le/la Consultant(e) International(e) travaillera avec l’équipe l’Unité de Gestion du projet, les structures des Départements ministériels concernés (Environnement, Energie, Collectivités locales, Mines, Enseignement Supérieur etc.) et les consultants recrutés à cet effet. Le/la consultant(e) sera chargé(e) d’apporter une assistance technique, stratégique, opérationnelle et organisationnelle rapprochée aux différents prestataires en vue de la conduite des différentes études devant contribuer à l’élaboration du PAG . Il/elle peut être sollicité(e) durant tout le processus jusqu’à l’acceptation définitive de ses livrables.  Plus spécifiquement, il/elle sera responsable de l’exécution des tâches spécifiques ci-après :   * Elaborer une méthodologie de travail, la plus efficace possible par rapport aux produits demandés, accompagnée d’un chronogramme de mise en œuvre détaillé ; * Elaborer un rapport de démarrage de la consultation ; * Préparer et Co animer (avec les consultants en charge de l’EES) un atelier de cadrage du processus conjoint d’élaboration dudit plan et de son EES ; * Examiner, sur la base des résultats de l’atelier de cadrage, les termes de référence des différentes études thématiques, proposer au besoin des orientations pour une amélioration de leur pertinence par rapport aux produits attendus et assurer le contrôle qualité des livrables ; * Proposer, sur la base des tâches demandées aux différents prestataires, des orientations pour l’obtention d’un PAG du paysage tenant compte du plan de cohabitation des différents promoteurs au sein du paysage ; * Coordonner et donner les orientations nécessaires aux prestataires impliqués dans le processus d’élaboration du plan de gestion des écovillages (PGE) et de gestion du paysage Bafing-Falémé (inventaires fauniques et forestiers, capitalisation des meilleures pratiques et technologies de gestion de la dégradation des terres et de la conservation de la biodiversité, cartographies des forêts/réserves/corridors, chaines de valeur, SFICE, situation de référence des écovillages,); * Travailler en synergie avec le(a) consultant(e)s (international(e) et national(e)) chargé(e)s de réaliser l’EES pour prendre en compte le plan de cohabitation des différents promoteurs (miniers, barrages hydroélectriques, de transport d’énergie, de conservation de la biodiversité) dans le paysage du Bafing Falémé. * Dans ce cadre, le/la consultant (e) devra :   + Elaborer un projet de table des matières détaillé pour le PAG paysage à présenter lors de l’atelier de cadrage ;   + Élaborer une ébauche du PAG incluant les activités et mesures définies pour la cohabitation, les alternatives de corridors d’implantation des infrastructures de transports et de gestion durable dans le paysage du Bafing-Falémé (document de base pour l’ÉES) ;   + Intégrer dans le PAG du paysage, les choix, les mesures et recommandations définies par le rapport d’ÉES ; * Planifier, préparer et coordonner le processus d’élaboration du Plan paysager recoupant les enjeux du diagnostic de vulnérabilité, de la diversité des intervenants (barrages énergétiques et installations de transport, sociétés minières, Parc National du moyen Bafing, projets de conservation de la biodiversité) tout en accordant un intérêt particulier aux sites retenus pour la réserve de faune Gambie-Falémé, les écovillages, les forêts communautaires, les zones tampons et les corridors de migration de la faune ; * Travailler en étroite collaboration avec la commission interministérielle (CIMBF) pour une meilleure participation des différentes parties prenantes dans l’élaboration du PAG du paysage ; * Exploiter et contribuer à valider les rapports sectoriels des prestataires portant sur les différentes études thématiques ; * Appuyer l’élargissement de la commission interministérielle aux zones Nord-Ouest et Nord-est du paysage, la création des comités paysage afin de mettre en place des dispositifs de coordination/concertation au niveau préfectoral et régional pour un développement durable ; * Proposer une démarche de discussions afin d’aider les décideurs locaux à identifier les principaux corridors potentiels de la biodiversité entre ces forêts classées, garantissant ainsi des « *hot spots* » potentiels pour la migration et la conservation de la biodiversité ; * Adapter la méthodologie du processus d’élaboration du plan paysager aux spécificités de chacune des zones d’action du projet, adapter et harmoniser les diagnostics de vulnérabilité avec les produits de la planification territoriale (Plans Locaux de Développement, Plans préfectoraux, régionaux d’aménagement du territoire) au niveau des zones d’intervention (Koubia, Mali, Tougué, Mamou, Dinguiraye et Siguiri), ainsi que le plan national d’aménagement du territoire ; * Elaborer un PAG du paysage Bafing-Falémé adapté aux spécificités de chacune des trois zones du paysage (zone Nord-Ouest, Zone Centrale et zone Nord Est), assorti d’un plan d’actions prioritaires de mise en œuvre; * Appuyer la validation de la version préliminaire du PAG du paysage par le Comité de pilotage du projet et son approbation par la commission interministérielle ; * Organiser des ateliers d’approbation et de validation du PAG du paysage avec son portefeuille de microprojets et les mécanismes de leur mise en œuvre ; * Veiller à ce que la dimension genre soit prise en compte dans toutes les études et les plans de gestion du paysage ; * Produire un rapport provisoire, intégrant l’ensemble des livrables de la mission ; * Elaborer un rapport final intégrant l’ensemble des recommandations de la réunion de validation du PAG du paysage. | | |
| **V. Livrables** | | |
| * Note méthodologique la plus efficace possible par rapport aux produits demandés assortie d’un chronogramme de mise en œuvre détaillé ; * Rapport de cadrage élaboré à la suite de l’atelier de cadrage du Plan et de son ÉES, présentant la structure et le contenu du plan de gestion du paysage du Bafing-Falémé, les scenarios alternatifs à explorer pour le choix d’une option durable, les études à réaliser ou celles à compléter, la feuille de route actualisée ; * Note sur l’orientation des prestataires, des sous-traitants et d'autres parties prenantes, l’examen et le contrôle qualité des rapports thématiques ; * Document provisoire portant PAG du paysage Bafing-Falémé assorti d’un plan d’actions prioritaires de mise en œuvre qui prend en compte le plan de cohabitation des promoteurs du paysage en considérant les spécificités des trois zones (Réserve Gambie-Falémé, Parc National du Moyen Bafing et les trois forêts communautaires) ; * Plan de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PAG du paysage et des mesures cadres de gestion environnementale et sociale définies par l’ÉES ; * Rapport provisoire de mise en œuvre incluant le document final portant PAG du paysage du Bafing-Falémé qui intègre les mesures de cohabitation entre les différents promoteurs ; * Document final portant PAG du paysage Bafing-Falémé assorti d’un plan prioritaire de mise en œuvre qui prend en compte le plan de cohabitation des promoteurs du paysage en tenant compte des spécificités des trois zones (Réserve Gambie-Falémé, Parc National Moyen Bafing et les trois forêts communautaires), qui intègre les observations des autorités compétentes de l’ÉES et celles des parties prenantes associées au processus ; * Le rapport de l’atelier de validation du PAG du paysage assorti d’un plan prioritaire de mise en œuvre validé par les parties prenantes ; * Un rapport final de consultation, incluant le document final portant PAG du paysage du Bafing-Falémé qui intègre les observations des différentes parties prenantes. | | |
| **VI. Durée de la mission** | | |
| La durée totale de la prestation est de 100 jours ouvrable dont 60 jours de mission en Guinée échelonnés en deux missions. Une partie de la mission se fera à distance et implique des réunions de travail par vidéoconférence. Le/la consultant(e) doit veiller au respect du chronogramme ainsi qu’àla qualité des documents à produire. | | |
| **VII. Compétences fonctionnelles** | | |
| Les principales aptitudes, compétences exigées se résument comme suit :   * Excellentes capacités d'organisation, de rédaction et de rapportage ; * Capacité de travailler de façon autonome, planifier, hiérarchiser et livrer les tâches dans les délais impartis ; * Ouverture d’esprit et capacité à recevoir/intégrer les feedbacks ; * Capacité à travailler sous pression ; * Leadership et aptitude à entreprendre ; * Faire preuve de sensibilité et d’adaptabilité en ce qui concerne la culture, le genre, la religion, la race, la nationalité et l’âge ; * Bonne aptitude à communiquer ; * Connaissances des procédures du système des Nations Unies est un atout ; | | |
| **VIII. Qualifications requises** | | |
| Education : | Un diplôme universitaire de troisième cycle, au moins Bac + 5 (maîtrise ou doctorat) en Changement Climatique, Environnement, Agronomie, Géographie, Economie rurale, Gestion des ressources naturelles ou dans un domaine similaire. | |
| Expérience : | * Au moins 7 ans d’expérience professionnelle dans le domaine d’élaboration des plans de gestion paysagère avec des connaissances pratiques du modèle écovillage ; * Bonne connaissance du processus de création des Parcs nationaux et réserves naturelles de faune ; * Une maitrise des énergies renouvelables (solaire, bio digesteurs, pico barrage et éolien, etc.) avec au moins 3 ans d’expérience ; * Bonne connaissance de la planification de la conservation de biodiversité ; * Au moins 4 ans d’expérience dans la conduite d’études similaires ; * Expérience d’au moins 4 ans dans l’application de méthodes participatives, de la prise en compte du genre et de la gestion axée sur les résultats ; * Une bonne connaissance des trois Conventions de Rio ; * La connaissance des procédures du PNUD et du FEM est un atout ; * Une expérience similaire de travail en Guinée ou dans la zone ouest africaine est souhaitable. | |
| Langues requises | * Excellente expression orale et écrite en Français ; * Maîtrise de l’Anglais est un atout. | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **IX. Critères d’évaluation** | | |
| L’évaluation des offres se déroulera en deux temps. L’évaluation des propositions techniques sera achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.  La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants : | | |
| **Critères** |  | **Note** |
| * Qualifications académiques |  | 20 |
| * Expériences dans le domaine recherché |  | 30 |
| * Pertinence de l’approche méthodologique et Planning de mise en œuvre proposée |  | 50 |
| **TOTAL** |  | **100** |
| **XI. Soumission** | | |
| Le (la) candidat(e) intéressé (e) doit soumettre un dossier comprenant deux propositions (technique et financière) :  La proposition technique doit contenir :   * Une lettre de motivation signée ; * Un formulaire P-11 ou CV * Une note méthodologique de travail ; * Une brève proposition technique dûment signée par le candidat ; * Un plan de travail détaillé avec un délai indicatif pour toutes les tâches et les livrables ; * Les photocopies des diplômes et attestations des services rendus.   La proposition financière doit être présentée conformément au tableau ci-dessous :   |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | | No | Rubriques | Quantité | Prix unitaire | Coût total | | 1 | Honoraires |  |  |  | | 2 | Indemnités journalières (si applicable) |  |  |  | | 3 | Logistique (si applicable) |  |  |  | | 4 | Toutes autres dépenses pertinentes (si applicable) |  |  |  | | 5 | Total |  |  |  | | | |
| |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | **IX. Tranches de paiement** | | | | | | | **Livrables** | **Livrables** | **Délai** | **%** | | **1ère Tranche** | * Rapport de démarrage de la prestation comprenant une note méthodologique de travail la plus efficace possible par rapport aux produits demandés, accompagnée d’un chronogramme de mise en œuvre détaillé. | 3 | 20 | | **2ème Tranche** | * Rapport de cadrage élaboré à la suite de l’atelier de cadrage du Plan et de son ÉES, présentant la structure et le contenu du PAG du paysage du Bafing-Falémé, les scenarios alternatifs à explorer pour le choix d’une option durable, les études à réaliser, la feuille de route actualisée ; * Note sur l’orientation des prestataires, des sous-traitants et d'autres parties prenantes, l’examen et le contrôle qualité des rapports thématiques. | 30 | 30 | | **3ème Tranche** | * Document provisoire portant PAG du paysage Bafing-Falémé assortie d’un plan prioritaire de mise en œuvre qui prend en compte le plan de cohabitation des promoteurs du paysage en tenant compte des spécificités des trois zones (Réserve Gambie-Falémé, Parc National Moyen Bafing et les trois forêts communautaires). , le cadre harmonisé de réinstallation et des compensations et les mesures de gestion durable des ressources naturelles, et qui intègre les orientations cadres et recommandations définies par l’ÉES ; * Plan de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan de gestion du paysage et des mesures cadres de gestion environnementale et sociale définies par l’ÉES ; * Rapport provisoire de mise en œuvre incluant le document final portant PAG du paysage du Bafing-Falémé qui intègre les mesures de cohabitation entre les différents promoteurs. | 50 | 30 | | **4ème Tranche** | * Document final portant PAG du paysage Bafing-Falémé assortie d’un plan prioritaire de mise en œuvre qui prend en compte le plan de cohabitation des promoteurs du paysage en tenant compte des spécificités des trois zones (Réserve Gambie-Falémé, Parc National Moyen Bafing et les trois forêts communautaires), qui intègre les observations des autorités compétentes de l’ÉES et celles des parties prenantes associées au processus ; * Rapport de l’atelier de validation du PAG du paysage assorti d’un plan prioritaire de mise en œuvre ; * Rapport final de consultation, incluant le document final portant PAG du paysage du Bafing-Falémé qui intègre les observations des autorités environnementales et des parties prenantes. | 17 | 20 | | **TOTAL** |  | **100** | **100%** | | | |
| **XII. Dépôt des Manifestations d’intérêt** | | |
| Les Propositions seront élaborées en langue française, et devront être envoyées par courrier électronique avec la mention **« *Appui à l’élaboration d’un plan d’aménagement et de gestion du Paysage Bafing – Falémé*»** à l'adresse suivante :  ***Les candidatures féminines sont encouragées*** | | |